



INFO - SAULX

Dans ce numéro :

- Mot du Maire
- Bibliothèque municipale
- Déchetterie
- Horaires des services au public
- Parcelle à vendre
- Conseil Municipal des Jeunes
- Élections
- Sécurité routière
- Taille des végétaux
- Propreté - déchets
- Biodéchets
- Défibrillateurs
- Nouvelle activité
- Vide-greniers

Chers habitants,

Je vous espère en forme et en bonne santé. Notre hiver n'a pas été d'un temps radieux, mais ces derniers jours de températures plus douces et de soleil ont permis de donner l'espoir du printemps... la nature reprend doucement vie, la crise sanitaire semble enfin s'estomper, après deux années difficiles. Hélas, nous voilà désormais face à un conflit Ukraino-russe qui prend de l'ampleur, faut-il s'en inquiéter ? L'évolution dans les prochains jours nous le dira, espérons un apaisement rapide. Cette année d'élections présidentielles puis législatives, permettra aux Français de s'exprimer sur le souhait de renouveau, de changement ou de reconduite de notre Président de la République et des membres de l'Assemblée Nationale. Il est important d'aller voter, c'est l'expression même de notre démocratie, je compte sur votre participation. A ce propos, les travaux du rez-de-chaussée de Mairie étant terminés, le bureau de vote sera donc à nouveau organisé en Mairie.

Après une pause hivernale, les travaux du centre ont repris et vont pouvoir s'achever. Le trottoir pour les riverains de la Route de CREVENEY a été réalisé, leur garantissant une circulation sécurisée. Les quelques manques de béton désactivé des trottoirs ont pu être coulés ou le seront dans les prochains jours (RAPPEL : la mise en place de barrières, par définition « interdit la circulation », or une personne les a retirées devant la boucherie et a tenté de passer avec sa voiture a dégradé le désactivé qui venait d'être coulé... en bon citoyen responsable, elle n'est pas venue en Mairie se faire connaître, nous avons donc été obligés de porter plainte pour dégradation, les caméras de vidéoprotection nous ont permis d'identifier le véhicule et l'auteur !). Le trottoir de la place de l'église va être fait dans le courant du mois de mars, la place sera donc interdite à la circulation et au stationnement, tel que cela avait été prévu. Ce dernier se fera sur le grand parking situé à quelques mètres, de l'autre côté de l'église.

Dans l'attente de la pose des bornes/potelets, l'entreprise Eurovia posera des barrières pour réaliser sereinement le revêtement sablé, destiné aux piétons et ponctuellement aux véhicules lors d'événements, toute circulation dégraderait l'espace. S'il vous plaît, respectons notre commune et ses aménagements. Sachez qu'à l'heure où j'écris ce mot du Maire, rien que cette semaine : 3 dépôts sauvages (poubelles, pain, déchets de travaux), des excréments humains au sol derrière l'église (ceux des canidés sont en diminution mais le problème n'est pas encore éradiqué, tous les maîtres n'ont pas encore le bon réflexe, mais je ne doute pas qu'ils soient en bonne voie... donc merci d'avance à eux), deux panneaux arrachés dont un volé)... sans compter les papiers/emballages divers et masques jetés partout dans l'espace public et les espaces verts. Le marquage sera fait aussi en mars, en même temps que celui vers le 66 Grande rue, et quelques reprises dans la commune.

Eurovia achèvera ce grand programme de travaux de réaménagement par le sentier piéton partant de la Grande rue et descendant vers l'aire de camping-cars, arrêt de bus scolaires. Avec le Conseil Municipal des Jeunes, une réflexion est menée pour équiper la zone d'une aire loisirs. Nous avons déjà une magnifique structure « le Jardin des Jeux » pour les plus petits, celle-ci sera à destination des plus grands et des adultes. Un équipement de fitness est aussi envisagé, tout comme une structure en cordes et pour compléter ce projet : un terrain multisports. Ainsi, jouxtant parfaitement l'école, tous les enfants du groupe scolaire pourront bénéficier d'une structure multisports (plus pratique que le stade, plus éloigné, et offrant moins de possibilités d'activités). A ce propos, le club de foot ayant été dissout il y a quelques temps, une fois cette zone réalisée, il conviendra de se poser la question de l'avenir du stade, devenu inutilisé, et excentré...

Avez-vous pu observer, depuis quelques jours, que l'éclairage de l'Église est effectif (les difficultés d'approvisionnement ayant retardé la livraison, le matériel a enfin été reçu par la société HAEFELI début février). Notre Église et ses façades rénovées il y a quelques années sont mises en valeur et illuminent la place. Nous avons décidé de mettre en œuvre deux compléments : un pour combler un trou noir devant la porte principale, et un pour éclairer de l'intérieur la rosace au-dessus du fronton. L'entreprise devrait pouvoir réaliser ces travaux d'ici la fin du mois.

N'oubliez pas que les trottoirs sont faits pour la circulation piétonne, le stationnement n'y est pas autorisé. Il est ennuyeux de voir des personnes avec difficultés de déplacement ou des poussettes être obligées de descendre sur la route parce que des voitures prennent l'espace de sécurité du trottoir. Il y a des stationnements prévus sur l'espace public qui ponctuent toute la commune, vos résidences disposent de garages, de cours et de stationnements, merci de les utiliser.

Par ailleurs, le printemps sera le point de départ du tant attendu bâtiment multimodal, construit par la Communauté de Communes du Triangle Vert. Il comprendra un espace périscolaire d'accueil de qualité pour les enfants, de plus en plus nombreux grâce à l'évolution du service et la réorganisation mise en œuvre par la CCTV. La fréquentation s'en ressent donc c'est une bonne chose. Il est vrai que les locaux occupés provisoirement deviennent certes un peu petit du fait de cet engouement, mais d'ici un an et demi, le nouveau bâtiment devra être pleinement opérationnel.

Permettez-moi de vous souhaiter un agréable printemps, et vous donner rendez-vous le 30 avril pour le lancement d'une série de marchés périodiques sur la place, et pour cette première édition un vide-greniers est aussi attendu... réservez la date.

Bien à vous.

Benjamin GONZALES

Bibliothèque municipale :

Cameron, Pascale et Sophie, l'équipe bénévole vous accueille les mercredi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00, dans un espace nouvellement aménagé au rez-de-chaussée de la Mairie. Un lieu convivial où vous trouverez un large choix de documents, romans, BD, albums... pour toutes les générations et tous les goûts. Grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale, nous avons régulièrement l'occasion de renouveler nos ouvrages et pouvoir ainsi répondre à vos demandes et préférences.

Déchetterie : 03.84.95.93.76.

Attention, depuis le 1^{er} mars, nous sommes passés aux horaires d'été jusqu'au 31 octobre :

- lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 50 et 14 h 00 à 17 h 50,
- fermée mardi, jeudi et jours fériés.

Horaires des Services publics :

- **Mairie :**
permanence des élus les mardi, jeudi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00 ou en dehors de ces horaires sur RDV
Tél. : 03.84.95.86.75. – mail : mairie@saulx.fr
- **Communauté de Communes du Triangle Vert (CCTV) :**
du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 – mail : contact@cctv70.fr
Pour joindre tous les services de la CCTV, numéro de téléphone UNIQUE : 03.84.95.89.90.
- **Agence Postale Intercommunale et France Services :**
du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Une nouvelle boîte aux lettres, plus grande, est disposée devant la Mairie.

Inaugurée le 11 février 2022 en présence de M. le Préfet de la Haute-Saône Michel VILBOIS et M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de LURE Arnaud QUINIOU, la France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : santé, famille, retraite, droit, justice, logement, impôts, recherche emploi, accompagnement au numérique. Proche de chez vous les agents, France Services vous accueillent, vous écoutent, vous informent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

Vente de parcelles – Rue Nouvelle :

Il reste une parcelle viabilisée de 10 ares à vendre au prix de 39 000 €. Parlez-en autour de vous...infos disponibles en Mairie, sur www.saulx.fr ou contact : mairie@saulx.fr - 03.84.95.86.75.

Conseil Municipal des Jeunes :

Le CMJ a élu son Maire en la personne d'Enora FARRUGIA, félicitations à elle pour son élection. Ses adjoints élus sont : Mathéo UFFLER, Antoine LACAVE, Mya KUBLER. Sont aussi conseillers des jeunes : Ethan FARRUGIA, Nathan BERTRINGER, Anna GASSER, Alice CHAMPENOUX, Lucas GUYONNET, Thomas DE BERNARDI, Dean TACLET et Théo COURTOT.

Les réunions mensuelles sont l'occasion d'échanges autour des projets de la commune, de la communauté de commune, du territoire et de réflexions sur des projets spécialement décidés par les jeunes dont actuellement un projet d'aire de sports et loisirs, à proximité directe de l'école et du centre, proche de la zone d'accueil des camping-cars.

Il est encore possible de rejoindre le CMJ, venez-vous inscrire en Mairie ou auprès d'un des jeunes conseillers.

Élections – inscriptions sur les listes électorales :

Les inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des élections présidentielles les 10 et 24 avril prochains ne sont plus possibles depuis le 4 mars.

En revanche, si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales mais souhaitez participer aux prochaines élections législatives de 2022, il est encore temps de vous inscrire, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour effectuer la démarche en Mairie :

- en ligne (chez vous ou à la France Services si vous ne disposez pas d'accès internet), grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés,
- en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire Cerfa n°12669*02.

Vitesse – ZONE 30 – priorités à droite – sécurité routière :

Malheureusement, il est constaté chaque jour que la traversée du village et celles des voies annexes font toujours l'objet d'une vitesse excessive par les automobilistes et conducteurs d'engins divers ; de plus les

priorités à droite sont encore fréquemment oubliées. Elles devraient en pratique faire ralentir les automobilistes, quelle serait la vitesse si les stops étaient encore en vigueur ?

Attention, il est de la responsabilité de tous de respecter la limitation de vitesse et les autres usagers de la route, pour garantir notre sécurité et celle de la vie dans notre village.

Taille des arbres, haies et buissons :

Nous vous rappelons qu'il est important de tailler vos haies et buissons aux limites de votre propriété, nombre d'entre eux dépassent sur la voie publique et cachent la signalétique et/ou recouvrent les éclairages publics, gênent les circulations et envahissent les rues.

Pour rappel : il est interdit de brûler ses déchets verts, conformément à la directive nationale. La déchetterie est à votre disposition ; vous pouvez aussi composter et broyer vos tailles afin de les réutiliser directement dans votre jardin.

Déjections canines, masques, déchets et ordures sur la voie publique :

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.

Malheureusement trop de propriétaires de chiens ne respectent pas cette règle de bien vivre ensemble. Faire preuve de civisme, un geste simple qui permettrait à tous, petits et grands, de marcher en toute tranquillité, en regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds !

La mise en vigueur d'une verbalisation sera appliquée, tout comme cela a été mis en place pour les cas de dépôts sauvages d'ordures ménagères sur le territoire de la commune (300 € et passera à 500 € à partir du 1^{er} mai, vu que la situation perdure).

Nous vous rappelons que notre cadre de vie nous appartient à tous, et que chacun doit se prévaloir de jeter ses déchets dans les poubelles mises à disposition, masques usagés, papiers, bouteilles... font encore partie de notre paysage actuel.

Biodéchets :

Les points d'apports volontaires des biodéchets ont été posés par le SICTOM :

- Rue du Gourgeau
- Rue de la Charrière
- Lotissement Le Courbot
- La Méchère
- Rue de la Courbière (2)
- Lotissement des Vignes
- Rue de la Grande Côte
- Grande rue

Les habitants qui souhaitent s'engager dans la démarche de collecte gratuite des biodéchets, sont invités à venir en Mairie pour s'inscrire et récupérer le matériel nécessaire.

Défibrillateurs Automatisés Externes – DAE :

La commune va s'équiper de DAE qui seront installés proche des ERP (école, Mairie, salle polyvalente, etc.), une formation sera organisée au mois d'avril pour les habitants intéressés : inscription en Mairie dès à présent.

Nouvelle activité : LILY-NAILS

Prothésiste ongulaire vous accueille au 2 chemin de Creveney, uniquement sur rendez-vous au 06.18.69.27.08.

Vide-greniers :

L'association des parents d'élèves de l'école de SAULX va organiser un vide-greniers le samedi 30 avril 2022, à partir de 8 h 00 à SAULX. Ce vide-grenier sera organisé dans le cadre d'une journée de marché de producteurs et d'artisanat qui se tiendra sur la Place de l'Église. Le tarif est fixé à 2 euros le mètre linéaire pour les particuliers participant au vide-greniers. Infos/inscriptions : 06.40.30.77.09. ou 06.84.99.28.25.

**Retrouvez toutes les informations de notre commune sur www.saulx.fr
et de notre communauté de communes sur www.cctv70.fr**